

AVIS AUX USAGERS N°50/2026

Objet : Route du Rhum 2026 - implantation de pontons à la darse de Pointe à Pitre

Le Grand port maritime de la Guadeloupe informe les usagers ;

Afin d'accueillir les navires de la Route du Rhum, des pontons flottants ont été installés dans la darse de Pointe à Pitre et au Mémorial Acte

Il est demandé à tous les usagers d'être attentif et de naviguer avec prudence à proximité des zones d'installation des pontons.

Annexe : Carte

Destinataires :

Usagers du port – personnel GPMG

Annexe

Mémorial Acte et Darse

